

Strasbourg, le 30 mars 2015

Communiqué de presse

**Insee Flash Alsace N°2
Avril 2015**

Licences sportives : l'Alsace joue collectif

En 2013, les fédérations sportives alsaciennes ont délivré quelque 340 000 licences, en majorité pour des hommes (deux licences sportives sur trois). Seules quelques disciplines, telles l'équitation ou la gymnastique, attirent plus souvent les femmes. Dans la moyenne des régions de province avec 1 830 licences sportives pour 10 000 habitants, l'Alsace se situe en tête comparée aux régions voisines du quart nord-est.

En légère diminution depuis 2010 pour son nombre de licenciés, le football reste le sport prédominant. Près d'un quart des licences délivrées en Alsace concernent ce sport, soit 78 500 pratiquants, dont 95 % d'hommes. Avec 424 licenciés en football pour 10 000 habitants, l'Alsace se classe au 3^e rang des régions. Autre sport majoritairement masculin, le rugby, en revanche, attire modérément les Alsaciens : le taux de licenciés y est très inférieur à la moyenne des autres régions, ainsi que le taux d'équipement en terrains de rugby.

L'Alsace se caractérise aussi par un fort taux de licenciés dans d'autres sports collectifs tels le handball, le basket-ball et le volley-ball, les deux premiers comptant chacun plus de 20 000 sportifs dans leur fédération. Le handball a largement profité des victoires de l'équipe de France dans les grandes rencontres internationales : ainsi en dix ans, le nombre de licenciés s'est accru de 45 %.

Le tennis et l'équitation, dont la pratique a légèrement diminué au cours des dernières années, restent parmi les sports les plus souvent choisis. Avec 28 600 licenciés dans la région, le tennis se place en deuxième position, après le football. L'équitation (19 200 licenciés) se place cinquième, juste après le handball et le basket-ball.

La fédération ayant eu la plus forte progression de son nombre de licenciés est celle de badminton (+ 70 % en dix ans) : elle compte désormais 7 000 licenciés dans la région.

Publiable le 1^{er} avril 2015 à 5h00

Contacts presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>